



DIAGNOSTIC ACCESSIBILITÉ

Les établissements recevant du public sont censés, pour les parties ouvertes au public, permettre aux personnes à mobilité réduite d'accéder, de circuler et recevoir les informations diffusées, au **1^{er} janvier 2015**.

Tout propriétaire ou tout gestionnaire d'un établissement recevant du public non accessible est tenu de déposer un agenda d'accessibilité programmée (Ad 'AP) **avant le 27 septembre 2015**, pour bénéficier d'un **délaï de 3 ans supplémentaires** pour réaliser ses travaux de mises aux normes accessibilité.

Ad 'AP = formulaire Cerfa disponible sur le site accessibilité. Gouv ou sur le site de la DDT des Ardennes.

Pour vous aider à renvoyer votre formulaire Cerfa correctement renseigné, le SINOA vous propose donc, dans le cadre de l'Opération de Restructuration de l'Artisanat et du Commerce, la visite d'un prestataire agréé de la Société DEKRA, pour réaliser un état des lieux de votre entreprise quant aux normes accessibilité.

A la suite de cette visite, le prestataire vous remettra un rapport relevant les non-conformités, et les préconisations techniques et chiffrées des travaux, pour mettre aux normes votre entreprise.

Le coût de cette prestation est de 30€ (80% du montant du diagnostic est pris en charge par le SINOA).

Si vous êtes intéressé, merci de nous renvoyer votre bulletin d'inscription accompagné d'un chèque à l'ordre du Syndicat Intercommunautaire du Nord-Ouest Ardennais, de 30 € (attention : nombre de diagnostics accessibilité pris en charge par le SINOA limité à 89) :

✂-----

BULLETIN D'INSCRIPTION

A renvoyer par courrier, fax, ou e-mail

Nom et Prénom du dirigeant (ou son représentant) : _____

Établissement : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Tél : _____ Fax : _____ E-mail : _____

J'inscris mon entreprise au Diagnostic Accessibilité et joins un chèque de 30 € à l'ordre du Syndicat Intercommunautaire du Nord-Ouest Ardennais.

Cachet et signature de l'entreprise :

Fait à _____

Le _____

Votre contact : Pierre SALMON

Syndicat Intercommunautaire du Nord-Ouest Ardennais

Adresse : 6 Rue de Montmorency – BP 41 – 08230 ROCROI

Tél : + 33(0)3 24 54 59 12 – Fax : + 33 (0)3 24 53 25 89 – Mail : sinoa08@orange.fr